

## Accueil Urbanisme

---

**De:** Michael <michael.p.carter@orange.fr>  
**Envoyé:** vendredi 27 avril 2018 14:48  
**À:** Accueil Urbanisme  
**Cc:** 'Nancy Balsegur'  
**Objet:** M. le Commissaire Enquêteur / Chateau Saint Georges

E 109

M. le Commissaire Enquêteur,

Nous aimerons remercier M le Maire Jérôme Viaud, et son équipe, de nous avoir expliqué le projet du Château Saint Georges hier soir dans la Chapelle Saint Christophe.

Nous prenons acte de ses assurances qu'il n'y aura ni construction logements et parking sur la zone nord, ni accès sur le Chemin de Saint Christophe.

Par contre, tous les voisins souhaitent souligner que depuis environ 2 ans, le Château Saint Georges a commencé à faire des événements, notamment des mariages. Il y a eu donc une croissance de nuisance sonore intolérable :

- Soit il y a des événements à l'extérieur, soit à l'intérieur avec les fenêtres pleinement ouvertes en été.
- Le bruit monte la colline.
- On entend mot pour mot des discours des mariages sur haut-parleur.
- La musique – très fort – s'entend presque chaque samedi soir jusqu'à 4 heures du matin.

Par souci de bon voisinage nous n'avons pas encore appelé la police, mais on aurait dû, et à l'avenir nous comptons (tous) le faire systématiquement.

Donc, la volonté des propriétaires de faire plus d'événements dans ce château, notamment festifs, est au détriment du paix de ce quartier résidentiel.

Nous demandons donc qu'il n'y a aucune extension des facilités pour centre de conférence ou autre, qui augmenterait l'utilisation du site.

Nous demandons aussi :

- Une stricte limitation du nombre des événements tenu sur le site actuel.
- Et un stricte respect des nuisances sonores, à savoir :
  - Aucun discours ou musique à l'extérieur.
  - Une insonorisation de tout lieu de musique à l'intérieur (ex fenêtres fermés et double vitrage)
  - Une horaire strictement limité pour tout événement (ex. 22.00).

Nous somme venus d'Alsace à Grasse en 2011, pour que je puisse prendre un poste de direction de Legrand à Antibes. Notre amie alsacienne la Sénatrice Esther Sittler nous a mis en relation avec son ami le Sénateur Jean-Pierre Leleux. Nous étions alors très heureux, Catherine et moi, que M. Leleux a pu nous marier à Grasse en 2013, et honorés qu'il participe à notre fête après. Il a pu apprécié que notre beau mas de 1779 avec son oliveraie est dans un quartier très calme, et que notre fête de mariage est aussi resté très calme !

Bien à vous

Michael Carter

Tel. +33 6 07 56 76 16

Mas du Soleil  
33 Chemin de Saint Christophe

06130 Grasse

michael.p.carter@orange.fr